

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

UNITE-DIGNITE-TRAVAIL



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE CATHERINE SAMBA-PANZA,
CHEF D'ETAT DE LA TRANSITION**

**AU SOMMET SPECIAL SUR L'AUTONOMISATION DE LA FEMME EN
MARGE DE LA 70^{ème} SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES**

Seul le texte prononcé fait foi.

NEW YORK, 27 SEPTEMBRE 2015

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies,
Distinguées Personnalités,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant tout joindre ma voix à celle de tous ceux qui m'ont précédé à cette tribune pour affirmer que le processus de développement d'une nation doit se faire par une égale participation des hommes et des femmes qui représentent plus de la moitié de la population mondiale.

Mon pays, la République Centrafricaine, s'inscrit dans la vision de développement universelle selon laquelle les femmes et les jeunes doivent jouer un rôle important, en tant que moteurs du changement. Et ma vision est de faire de la RCA une nation où le développement est axé sur les populations et s'appuie notamment sur le potentiel des femmes et des jeunes.

C'est donc à juste titre que je me réjouis de la tenue de ce sommet de haut niveau consacré à la question d'autonomisation de la femme. Cette assise m'offre l'occasion de rappeler à tous les leaders politiques dont je fais partie et à ceux de la société civile et du secteur privé ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de développement ceci : le pari du développement durable ne pourra être gagné que :

- lorsque la femme qui constitue la grande majorité de la population mondiale disposera de l'égalité des droits sociaux, politiques et économiques y compris du droit de propriété et d'héritage, de signer un contrat, d'enregistrer et de gérer une entreprise,
- lorsque les femmes rurales auront accès aux moyens de production, y compris à la terre, au crédit, aux intrants et aux services financiers,
- lorsque toutes les formes de violence et de discrimination (sociale, économique, politique) contre les femmes et les filles seront éliminées et qu'elles pourront pleinement profiter de tous leurs droits humains.

- Lorsque toutes les pratiques sociales néfastes telles que la mutilation génitale féminine et le mariage des enfants, auront pris fin et les obstacles à la santé et à une éducation de qualité pour les femmes et les filles auront disparu.
- Lorsque toutes les barrières économiques et politiques qui limitent l'évolution des femmes et leur promotion aux postes électifs et aux hautes fonctions de direction auront été éliminées.

Tout cela montre qu'il reste encore de grands défis à relever pour faire de l'autonomisation de la femme une réalité dans chaque pays du monde.

Mais je dirais aussi que l'avenir s'annonce meilleur. Car en effet, malgré les crises financières et les conflits armés qui secouent le monde, les femmes continuent de faire entendre leurs voix et de démontrer qu'elles sont capables de transformer leur nation, leur communauté. La tenue de ce sommet en est un bel exemple. Des modèles d'autonomisation de la femme existent dans le monde et doivent être vulgarisés pour édifier les femmes des autres pays.

Dans mon pays, aux temps forts de la crise, les centrafricains ont fait confiance au leadership d'une femme en me confiant la destinée de la Nation. Sous mon impulsion, les femmes centrafricaines se sont engagées dans le processus de paix et ont multiplié les initiatives en faveur de la réconciliation nationale. Elles se sont engagées à mes côtés et continuent de braver les pesanteurs socio-culturelles pour conduire avec moi la barque de la Transition qui navigue sûrement vers l'organisation des élections pour un retour à l'ordre constitutionnel.

Les organisations féminines ont été régulièrement impliquées dans le processus politique et le plaidoyer pour la consolidation de la paix. Le leadership féminin a démontré son efficacité au niveau de la gouvernance politique où la représentativité des femmes au gouvernement est passée de moins 3 % à 30 %. Les femmes promues sur la base de critères de compétences occupent des ministères stratégiques tels que ceux de la Défense Nationale, de l'Economie, du Plan et de la coopération Internationale, de la Santé, du Commerce et de la Fonction Publique.

Distinguées personnalités,
Mesdames et Messieurs,

Sur le plan social, la crise armée et les violences engendrées ont eu pour conséquences la multiplication du nombre de veuves et d'orphelins dans le pays. Plusieurs femmes se retrouvent aujourd'hui chefs de famille et doivent faire face à des responsabilités sociales pour lesquelles elles ne disposent pas de moyens nécessaires.

Sur le plan économique, toutes les initiatives déployées par les femmes en termes d'activités génératrices de revenus à titre individuel ou sous forme de coopératives et de micro-crédits ont été anéantis par la crise. Malgré tout, les femmes représentent plus de 30 % des chefs d'entreprise dans le commerce formel à ce jour. Par ailleurs, elles constituent la plus grande majorité dans le commerce informel et ma vision est d'intégrer ce potentiel dans le formel.

En application des instruments internationaux pour la promotion et la protection de la femme, la République Centrafricaine dispose d'un Code de la famille favorable aux intérêts de la femme et d'un Document de Politique Nationale déclinant une approche holistique et intégrée.

Par ailleurs, sous mon impulsion, une brigade spéciale de lutte contre les violences sexuelles et à caractère sexiste et une Cour Pénale Spéciale ont été créées, constituant ainsi des moyens concrets pour rendre justice aux femmes pour les abus dont elles ont été victimes pendant les crises et dans le contexte de sécurité encore fragile du pays. La finalité de l'utilisation de tous ces instruments est de parvenir à faire de l'autonomisation de la femme centrafricaine une réalité.

Cette autonomisation ne peut se faire sans le renforcement du pouvoir de décision des femmes et de leur leadership. C'est pourquoi, je continue d'encourager et de soutenir les candidatures des femmes aux prochaines élections présidentielles et législatives que j'ai le mandat d'organiser d'ici la fin de l'année 2015 et auxquelles je ne serai pas candidate. Cette autonomisation est possible, à travers le développement de l'agriculture mécanisée pour accroître la productivité. Enfin, cette autonomisation est possible par l'accès des femmes à

diverses formes de financement pour reconstituer leurs capitaux perdus et renforcer leurs capacités financières.

Distinguées personnalités,
Mesdames et Messieurs,

Forte de l'expérience de mon pays, je plaide pour la mise en place d'un programme d'appui spécial aux femmes dans les pays fragiles afin de renforcer leur mécanisme de protection socio-économique et juridique.

J'encourage également le développement des centres d'excellence sous régionaux pour la formation multidimensionnelle des femmes et l'inscription dans les stratégies de réalisation des ODD, des programmes spécifiques pour l'autonomisation des femmes. J'encourage également le renforcement du partenariat public-privé pour toutes les initiatives concernant la promotion économique de la femme. Enfin, j'encourage l'instauration d'un mécanisme d'évaluation de la portion de l'aide publique au développement affectée aux actions d'autonomisation de la femme.

La femme Centrafricaine fait partie intégrante de la communauté des femmes dans le monde et je ne doute pas que je peux compter sur l'appui de l'ensemble des partenaires au développement.

C'est pourquoi, je voudrais une fois de plus lancer un appel pressant à toute la communauté internationale, particulièrement aux organisations qui œuvrent pour la promotion du genre en général, de poursuivre leur mobilisation aux côtés des Autorités Centrafricaines dans leurs efforts de pérennisation des acquis de la Transition en matière d'autonomisation des femmes.

Je vous remercie de votre aimable attention.